

Programme national de recherche Industries culturelles et créatives (PEPR ICCARE)

FAQ — Foire aux questions

Appel à projet « Ingénieur plateforme interaction/immersion ICC » de l'ICCARE-LAB (2026)

Question 1 : Comment l'artiste est rémunéré dans ce cas ?

Réponse 1 : Il faut que le statut de l'artiste soit « compatible » avec les modalités de paiement du CNRS (devis/bon de commande/facture). Nous ne sommes pas en mesure de payer directement des cachets d'artistes, par exemple, via le GUSO. La subvention obtenue pour la résidence ne pourra donc être attribuée qu'à une association ou organisme culturel ou un laboratoire de recherche, disposant d'un SIRET.

Question 2 : Et la somme est de 10 000 € ?

Réponse 2 : Le montant maximal de la résidence d'artiste est de 10 000 €.

Question 3 : Dans l'AAP « Ingénieur plateforme interaction/immersion ICC », est-ce qu'un projet de « valorisation » de travaux de recherche - faits en collaboration avec une ICC dans le cadre d'un co-financement de thèse antérieur – pour donc finaliser en un « produit pérenne » exploitable par la plateforme mais aussi par l'acteur ICC, entre-t-il dans l'esprit de cet appel à projet ?

Réponse 3 : Oui, parfaitement. Un aspect important mais pas indispensable, on aimerait voir des projets qui peuvent être pérennisés sous une forme ou une autre, au-delà de la source de financement. Le PEPR ICCARE s'occupe du volet recherche, mais il y a une autre structure en Prématuration/Maturation qui complémente des projets existants en prématuration autour des ICC. Le PEPR ICCARE accompagne des projets « recherche » qu'on transforme ensuite dans des projets Prémat./Mat. en transférant le dossier à cette structure Prémat./Mat. autour des SATT. Tous ces sujets-là d'accompagnement pour la valorisation, nous les avons aussi dans les autres appels ICCARE.

Question 4 : Une personne peut-elle être porteuse d'un projet de ce type et de l'AAP ANR ICCARE ?

Réponse 4 : Oui. Le calendrier n'est pas le même, l'objet n'est pas le même.

Question 5 : Comment peut-on rentrer en contact avec les plateformes hébergées sur le site de Continuum (eve-xr, tore, etc.) ?

Réponse 5 : Les contacts figurent sur le site de continuum où il y a la liste des plateformes Continuum, il y a le nom d'un contact (en principe pour toutes). Un autre point d'entrée, il y a une liste d'équipes qui sont associées aux plateformes de Continuum. Ce projet doit associer un volet recherche et un volet ICC ; sur le volet recherche, les équipes sont déjà utilisatrices des plateformes (qui sont en première ligne) mais il peut y avoir sur le site d'autres équipes comme la (les) plateforme(s) se situe(nt) sur un campus. L'accès à la plateforme doit donc être validé par l'ingénieur en charge de la plateforme et la direction du laboratoire. Pour les quatorze autres plateformes, la compilation des contacts est en cours d'élaboration. En dernier recours, si cela ne répond pas,

contacter : Alexandre Kabil, chef de projet Continuum, Valérie Gouranton ou Michel Beaudouin-Lafon.

Question 6 : Quel profil d'ingénieur peut être recruté IE, IR ? Combien de projets financerez-vous en tout ?

Réponse 6 : Nous sommes sur une rémunération d'un ingénieur d'études (IE).

Question 7 : Combien de projets est-il envisagé de financer ?

Réponse 7 : Un ou deux projets seront financés.

Question 8 : Nous sommes une maison d'édition de jeux de société, spécialisée dans l'utilisation d'œuvres d'art, intéressée par les dimensions immersives. Est-ce que notre activité peut s'inscrire dans votre démarche ?

Réponse 8 : L'activité oui, mais le point de vigilance sera peut-être de construire un projet sur ce thème-là, de jeu de société avec une dimension immersive (cela rentre parfaitement) mais d'associer à une question de recherche ou à une question pour laquelle il y a un effet levier à se rapprocher d'un chercheur ou une équipe de recherche pour mener à bien ce projet.

Question 9 : Un projet peut être initié par un artiste ?

Réponse 9 : Oui mais le projet doit être déposé par un chercheur. Il faut qu'il y ait une question de recherche, il faut qu'il y ait un enjeu stratégique pour la plateforme et il faut qu'il y ait un enjeu ICC et que globalement le projet soit porté par un enseignant-chercheur ou chercheur selon nos contraintes ANR qui nous l'impose aussi.

Question 10 : L'avis FSD peut mettre 2 mois et suppose d'indiquer un financement clair et une date de début précise. Est-il nécessaire au dépôt du projet ou au démarrage du projet accepté ?

Réponse 10 : Oui, en fonction des sites, l'avis FSD est plus ou moins long. Mais on peut faire un dépôt FSD anticipé, c'est-à-dire sans avoir signé le contrat ou promesse d'emploi, d'où l'indication d'une durée de 18 mois du projet et flexibilité sur les aléas de vie des projets que l'on finance si finalement pour le problème de recrutement, le projet dure 24 mois et pas 18 mois ; excepté pour le budget, la rémunération de l'ingénieur sera de 12 mois.

Question 11 : Donc pas besoin d'avis avant acceptation du projet.

Réponse 11 : Non, pas besoin.

Question 12 : Si le responsable de la plateforme est un EC, peut-il être porteur ?

Réponse 12 : Oui.

Question 13 : Je suis intéressée pour utiliser une plateforme de type méga-écran interactif dans un projet de recherche (doctorat à mi-temps) sur le futur des musées qui comprend des ateliers immersifs. Qui peut me guider sur le choix d'une plateforme ? Ces plateformes sont-elles mobiles ou faut-il aller en région ?

Réponse 13 : La plupart des plateformes (visibles dans la présentation) ont des équipements non mobiles, ce sont de grands espaces immersifs (ou autres). Il y a un ensemble d'équipements mobiles qui peuvent être prêtés (notamment casque VR), des personnes ont développé des applications pour que dans un casque VR, on puisse simuler d'avoir un grand écran qui permet de travailler jusqu'au moment où l'on se rend physiquement sur la plateforme.

But : de faciliter ses phases de transition, de pouvoir tester avant avec un casque si on n'a pas constamment accès à la plateforme.

Question 14 : Est-ce que ICCARE peut nous aider à nous mettre en relation avec un artiste ; je précise, comment connaître leurs centres d'intérêt pour voir s'ils auraient un intérêt à notre projet ?

Réponse 14 : Oui. Deux objets. Nous avons la plateforme ARIANE <https://ariane.pepr-iccare.fr/> qui permet d'avoir une cartographie dans votre domaine, autour de vous, d'artistes qui se seraient inscrits sur la plateforme ARIANE.

L'autre moyen est de participer aux journées d'accélération mises en place dans le cadre du PEPR ICCARE. C'est souvent le lieu où l'on fait rencontrer des acteurs ICC et des chercheurs, que vous allez retrouver des partenaires ICC, artistes ou non. Il n'y a pas d'obligation à ce que ce soit un artiste qui soit impliqué dans le projet. S'il y a une maison d'édition, une major du disque ou un studio de VFX qui voudraient utiliser des plateformes sur un projet de recherche dans ce contexte-là, la destination n'est pas artistique mais elle est parfaitement en phase avec la stratégie nationale d'accélération pour autant.

Question 15 : Et si on est à la fois artiste et chercheur, peut-on bénéficier du budget résidence ?

Réponse 15 : Non.

Question 16 : Est-il envisageable de financer un IR (au lieu d'un IE) moins de 12 mois (donc à budget constant). Par exemple, si on a déjà un IR que l'on veut garder (on ne peut pas le descendre de grille).

Réponse 16 : Oui à budget constant, en fonction des opportunités de recrutement.

Question 17 : Si nous n'avons pas de partenaires dans nos réseaux, avez-vous une plateforme où nous présenter pour rejoindre un projet pour qui notre activité d'édition de jeux est cohérente ?

Réponse 17 : Voir le secteur Jeu vidéo <https://pepr-iccare.fr/jeu-video/> ou le secteur Édition <https://pepr-iccare.fr/edition/>; voir la plateforme ARIANE, autre source de mise en relation.

Autre lecture de la question : est-ce que c'était de se mettre en relation avec une plateforme ? Deux nouvelles plateformes à Nantes, si besoin contacter : Alexandre Kabil, chef de projet Continuum, Valérie Gouranton ou Michel Beaudouin-Lafon.

Question 18 : Comment rentrer en contact en tant qu'artiste proposant une idée de la partie recherche et trouver un/des partenaires pour nourrir le projet ?

Réponse 18 : Cette question de mise en relation, c'est l'objet du PEPR en soi sur six ans. Les outils : la plateforme ARIANE, les journées d'accélération. Voir l'animation ce qui se passe sur ICCARE.

Question 19 : Étant donné le nombre de questions posées et donc le nombre de personnes *a priori* intéressées, cet appel semble sous-dimensionné !

Réponse 19 : Oui. 25 M€ pour un PEPR, c'est l'un des PEPR, les moins dotés de l'ensemble des PEPR qui existent. C'est un effet de levier énorme. C'est un sujet particulier. Nous sommes les premiers à vouloir en faire plus, sur le nombre d'appels. Le budget est serré et que l'on a besoin que les projets s'inscrivent dans une stratégie nationale un peu particulière. On doit justifier des financements que l'on attribue au SGPI, au ministère et plus globalement à l'État avec des reportings à faire continuellement ; vigilance à ce que ces projets rentrent dans un cadre.

Dans divers sites, comme la diagonale Paris-Saclay (projets Art-Sciences), des projets qui ne seraient pas sélectionnés, on pourra peut-être aussi présenter les dossiers ailleurs et de fournir d'autres pistes, il ne faut pas que ce soit un frein à la soumission de projet.

Pour compléter, ICCARE a mis en place des appels très variés que l'on vous invite à regarder : <https://pepr-iccare.fr/appels/> (appel à « petits projets », accompagnement doctoral, contrat doctoral, cet appel ICCARE/Continuum, et l'AAP ANR à 800k€-1M€).

Question 20 : Pour l'élément artistique et culturel, est-ce que des collaborations avec des

architectes peuvent rentrer dans le cadre de cet appel à projet ?

Réponse 20 : Oui, parfaitement. Le spectre des ICC est très très large, les secteurs très larges. L'architecture et le patrimoine font partie du périmètre. Autre exemple, des plateformes immersives en interaction dans le cadre de la gastronomie, c'est piloté par un laboratoire de recherche dans le secteur de la gastronomie : comment scénariser une expérience culinaire avec des appareils immersifs avec de la captation ? C'est un exemple particulier de la gastronomie qui décrit l'étendue de ce que l'on veut faire.

Points de contact :

David Cœurjolly, Solveig Serre, Hyacinthe Belliot direction@pepr-iccare.fr

Alexandre Kabil, chef de projet Continuum alexandre.kabil@cnrs.fr

Valérie Gouranton valerie.gouranton@irisa.fr

Michel Beaudouin-Lafon mbl@iri.fr